



Pièces à fournir pour l'inscription administrative
Licence Professionnelle
D.U.

~ **Réinscription** ~

Etudiant ayant déjà effectué une première inscription les années précédentes, en DUT ou LP, à l'IUT d'Evry

- **Attestation d'assurance responsabilité civile** mentionnant le nom et prénom de l'étudiant pour l'année universitaire d'inscription, à demander auprès de votre assurance multirisque habitation.
- **Photocopie du contrat** ou « **Avant Projet** » signé par l'ensemble des signataires (uniquement pour les étudiants s'inscrivant pour la 1^{ère} fois en apprentissage ou en contrat de professionnalisation).
- **Original + photocopie de la carte d'identité ou du passeport.**
- **1 photo d'identité** : photo récente, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm.
- **Photocopie de la Carte Vitale de l'étudiant.**
- **Etudiants de nationalité étrangère** : original et une copie du **Passeport revêtu du Visa réglementaire** en cours de validité à la date de l'inscription.
- **Etudiants boursiers** (*Uniquement pour la formation Initiale*) : photocopie recto-verso **de la notification d'attribution conditionnelle** de bourse (année universitaire d'inscription) du CROUS ou du Gouvernement français.
- **Frais d'inscription** : un moyen de paiement.

Etudiant boursier : <i>Copie notification d'attribution de bourse (recto-verso) du Crous ou du Gouvernement Français. La formation en apprentissage n'ouvre pas le droit à la bourse.</i>	5,10 €
Formation Initiale : <u>Inscription au diplôme</u> : <i>Obligatoire pour tous les étudiants non boursiers.</i> <u>Sécurité Sociale</u> : <i>Obligatoire pour tous les étudiants non boursiers, nés avant le 01 septembre de l'année universitaire (sauf régime particulier avec justificatif et régime générale sur présentation d'un CDI + 2 derniers bulletins de salaire) à ne pas confondre avec la mutuelle complémentaire.</i>	189,10 € 215,00 €
Formation en Apprentissage :	Droits d'inscription pris en charge par le CFA
Formation Continue : <u>Avec contrat de professionnalisation</u> <u>Sans contrat de professionnalisation</u>	
	189,10 €

→ Par chèque Bancaire ou Postale à l'ordre l'Agent Comptable de L'UEVE

→ Par Carte Bancaire

→ **Aucun paiement en espèces ne sera accepté**



Une inscription ne peut pas être effectuée sans le règlement des frais d'inscription.

Le dossier complet est à remettre au secrétariat de la filière d'inscription, qui :

→ **Après vérification vous rendra vos documents originaux.**

(Cachet et Visa de la filière sur chaque photocopie attestant que les originaux ont bien été présentés)

→ **Transmettra celui-ci au Service de la Scolarité pour l'inscription administrative.**

(Tout dossier incomplet ne pourra être traité et sera retourné au secrétariat de filière)

Votre carte étudiant + certificats de scolarité seront à retirer auprès de votre secrétariat de filière.